

5 RDM
SASU au capital de 15 000 euros,
immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 489 697 334,
dont le siège social est situé 5 RUE DE MONTFORT 35000 RENNES

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 15 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le quinze décembre,
À quatorze heures.

Au siège social, 5 RUE DE MONTFORT 35000 RENNES.

JIM, SARL au capital de 1 000 000 euros (RCS RENNES 409 011 723) ayant son siège social sis 1 RUE DE LA PAILLETTE 35000 RENNES et représentée par Monsieur David DARTOIS en sa qualité de Gérant

Propriétaire de la totalité des 150 actions de 100 euros chacune émises par la société 5 RDM,

Associée unique et seule Présidente de ladite société,

En présence de :

- Monsieur David OZDEMIR

Directeur général de la société.

La réunion est présidée par la société SARL JIM, représentée par Monsieur David DARTOIS.

Après lecture du rapport des Dirigeants

1. A préalablement exposé ce qui suit :

Les Dirigeants ont établi le rapport sur la ou les opérations proposées à l'ordre du jour.

2. A pris les décisions suivantes :

- Modification de la date de clôture de l'exercice social et modification corrélative des statuts ;
- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Première décision

L'associée unique décide que l'exercice social, actuellement en cours, sera clos le 31 janvier 2026 et que les exercices suivants commenceront désormais le 1^{er} février d'une année pour finir le dernier jour du mois de janvier de l'année suivante.

L'associée unique prend acte que l'exercice en cours aura une durée exceptionnelle de 3 mois.

En conséquence, le premier paragraphe de l'article « Exercice social » des statuts est modifié comme suit :

« Chaque exercice social a une durée d'une année, qui commence le premier jour du mois de février d'une année et finit le dernier jour du mois de janvier de l'année suivante. »

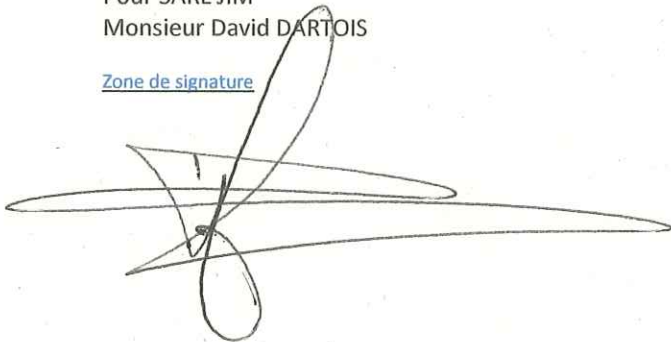
Deuxième décision

L'associée unique délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Pour SARL JIM
Monsieur David DARTOIS

Zone de signature

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.

